

Questions orales

Comment s'y prendra-t-il? Quand prendra-t-il des mesures? Quand assumera-t-il ses responsabilités?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, honnêtement, je répondrai que les représentants de la direction de chacune des deux sociétés aériennes ont récemment déclaré devant un tribunal que celles-ci savaient quel était leur problème: c'est la surcapacité.

J'estime que si les sociétés aériennes savent où se situe le problème, elles doivent s'y attaquer elles-mêmes. Si elles ne le font pas, nous interviendrons.

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le ministre aura remarqué dans le rapport sur la Loi sur les transports nationaux que la commission a recommandé de radier le développement régional de la liste des priorités de notre système de transports nationaux. Il sait probablement aussi que, cédant à de fortes pressions, son gouvernement a été obligé d'inclure cet élément dans la loi de 1987.

Le développement régional est un élément absolument indispensable dans les systèmes de transport de toutes les régions du Canada. Pourtant, le ministre n'a pas dit le moindre mot lorsque cette recommandation a été présentée, ni même quand la commission royale d'enquête l'a réitérée.

Le ministre donnera-t-il aujourd'hui même à la Chambre et à l'ensemble des Canadiens l'assurance que le développement régional continuera de faire partie intégrante de notre politique nationale de transport?

[Français]

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, les deux commissions d'enquête, la Commission royale d'enquête sur le transport des passagers et la Commission de révision de la Loi nationale des transports ont fait des recommandations similaires. Il s'agit de deux commissions d'experts dans le domaine des transports qui ont consacré beaucoup d'efforts à cette question.

Je pense que le député devrait se réjouir du fait que nous allons donner l'occasion à des députés, par le biais du Comité permanent des transports, d'examiner ces recommandations d'experts et de fournir leurs propres recommandations au ministère des Transports. Au même moment, le ministère des Transports fera aussi ses devoirs pour en arriver à déterminer quelles sont les recom-

mandations qui sont applicables, quelles sont celles que nous devrions retenir et celles que nous ne devrions pas retenir.

[Traduction]

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre.

Certains des points soulevés dans ce rapport sont manifestement incorrects. Cela se voit tout de suite. Celui qui porte sur le développement régional touche aussi bien des villes comme Montréal, Québec et Baie Comeau que Winnipeg et Halifax. En effet, le développement régional est crucial pour ces villes. En renvoyant cette question pour fins d'examen, en la reléguant au second plan, le ministre risque encore de déstabiliser ces économies locales.

Je lui pose de nouveau la question: le ministre peut-il assurer à la Chambre que le gouvernement est pleinement conscient de l'importance des transports dans l'économie des régions?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je l'ai dit. Je le répète. Ces deux commissions étaient composées d'experts dans le domaine des transports. Ceux-ci ont formulé des recommandations pour le court, le moyen et le long terme.

Le député devrait se réjouir de voir que des députés seront maintenant chargés d'étudier ces recommandations au sein du Comité permanent des transports et de rendre compte à la Chambre des dispositions à prendre à leur égard.

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics.

Comme il le sait, M. Alan Scales est, depuis août 1989, président du conseil d'administration de la société d'État Marine Atlantique, qui exploite le service de traversiers de l'Île-du-Prince-Édouard au continent, un service qui sera éliminé pour financer le pont.

• (1445)

Le ministre sait-il que le bureau d'avocats de M. Alan Scales est associé avec les partisans du pont, Strait Crossing Inc., depuis mai 1988 et que M. Scales lui-même est intervenu au procès devant la Cour fédérale pour appuyer le gouvernement libéral de l'île qui cherche à faire approuver le projet?

Que va faire le ministre au sujet de ce conflit d'intérêts notoire qui fait que M. Scales s'habille en accoucheur une partie de la journée et en croque-mort le reste du temps?